JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 16 (1875), p. 169-173

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1875__16__169_0>

© Société de statistique de Paris, 1875, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 7. — JUILLET 1875.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1er MAI.

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence de M Clément Juglar.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal, lequel est adopté sans réclamations.

Les ouvrages, dont la nomenclature suit, sont offerts à la Société :

1° *Étude statistique sur l'instruction primaire dans le département de l'Yonne*, par M. A. BRODIER.
2° *Journal de la Société de statistique de Londres*, 3e trimestre
3° *Documents danois* (4 volumes), parmi lesquels figure un résumé en français des principaux faits statistiques de ce royaume, et une carte de la population.
4° *Les sociétés financières en Italie.*
6° *Le Bulletin de la Société centrale des chasseurs* (spécimen).

A l'occasion de la présentation de l'ouvrage de M. A. Brodier, M. LEVASSEUR appelle l'attention sur la partie de ce travail qui concerne l'histoire de l'instruction publique dans l'ancien diocèse de Langres. On peut voir, par les chiffres recueillis par l'auteur, qu'au siècle dernier l'instruction primaire était loin d'être partout négligée; à Langres, notamment, ce service était parfaitement organisé et soumis à un contrôle efficace. Il y a dans l'observation de ces faits d'utiles enseignements pour le présent. Les autres parties de l'ouvrage de M. Brodier ne sont pas moins intéressantes; la lecture en est facilitée par des cartes statistiques établies avec le plus grand soin. C'est, en résumé, une des meilleures monographies qu'on ait publiées sur la statistique de l'instruction primaire dans notre pays.

Le secrétaire général informe la Société qu'un de ses membres, M. le Dr Rouyer, maire de L'Aigle, a bien voulu, sur sa demande, établir la table alphabétique des matières contenues dans les quinze premières années de son journal.

En déposant ce travail sur le bureau, M. Loua demande l'autorisation de le faire imprimer. Cette autorisation est accordée, et la Société charge son président d'adresser à l'honorable M. Rouyer ses plus chaleureuses félicitations.

L'ordre du jour appelle la lecture d'un mémoire de M. Levasseur sur l'instruction comparée des divers États du monde.

M. Levasseur, membre de l'Institut, chargé par la Commission supérieure de l'exposition universelle de Vienne d'une étude comparative et internationale sur l'instruction primaire et secondaire, a pensé que le côté statistique et économique de la question pourrait être l'objet d'une communication intéressante à la Société de statistique. A cet effet, il dégage du corps du travail les considérations finales suivantes, sur lesquelles il désire attirer particulièrement l'attention.

S'occupant d'abord de l'instruction primaire, M. Levasseur explique qu'il a rapporté à la population le nombre des élèves inscrits dans les écoles et relevés dans chaque pays, ainsi que le chiffre des dépenses consacrées à l'instruction, regrettant de n'avoir pu recueillir un assez grand nombre de renseignements sur l'éducation de famille qui, dans certaines contrées, comme en Suède, a une importance considérable. Les deux éléments qu'il a choisis étaient, en effet, les seuls qui pussent fournir des bases sérieuses et vraiment statistiques à son argumentation.

Il n'est pas nécessaire de démontrer la nécessité d'une statistique de l'instruction. Rien ne vaut l'enseignement tiré des faits. M. Levasseur a fait construire une échelle graduée de l'instruction primaire internationale, basée sur les éléments dont on a parlé plus haut (1). On y voit que tel peuple, peu favorisé parfois à certains points de vue, occupe, à celui de l'instruction, une place des plus élevées. Ce résultat ne peut manquer de servir d'aiguillon à des nations qui, malgré leur prospérité et leur situation privilégiée, sont loin d'avoir atteint ce degré d'avancement.

La religion, le climat, le régime politique, la richesse d'un pays sont autant d'éléments dont la comparaison avec le degré d'instruction offre un réel et puissant intérêt. M. Levasseur passe successivement en revue ces divers éléments et démontre, à l'aide de son échelle, que les États protestants occupent une place supérieure à celle des États catholiques; puis viennent, en dernière ligne, les pays de religion grecque et mahométane. Il est vrai qu'une conclusion est difficile à tirer de ces comparaisons, car au-dessus des pays protestants et d'une manière générale, viennent se placer toutes les colonies, et, si l'on pouvait descendre dans le détail, des régions déterminées de certains pays. C'est ainsi que les départements du Nord-Est de la France dépassent la moyenne des pays protestants.

Pour les colonies, on peut admettre que les éléments qui composent leur population ont, en général, plus de ressort et de tendance à s'instruire que certaines populations indolentes, agricoles ou ouvrières. Pour certaines parties d'un même pays, ce serait une question d'origine, et la religion ne serait pas seule en cause. On doit donc faire entrer en ligne de compte les questions de race et de climat. C'est ainsi que la race teuto-saxonne tient actuellement le premier rang et les races slave et mongolique le dernier. Si l'on considère le régime politique, on peut dire, en général, que là où la masse de la nation participe davantage à l'administration du pays, l'instruction primaire est plus répandue, témoin les États-Unis, la Suisse; par contre, les républiques de l'Amérique du Sud offrent une situation infé-

(1) Voir plus loin le tableau de M. Levasseur.

rieure, et la Suède, qui est une monarchie, a réalisé des progrès merveilleux. Il est vrai qu'en ce qui concerne l'instruction, elle a laissé une certaine liberté aux institutions provinciales, mais après en avoir assuré le jeu par des règlements très-puissants et très-rigoureux.

Il semble résulter de ces considérations que ni le climat ni la race ne paraissent exercer une influence décisive sur la fréquentation des écoles, et on a vu avec quelle réserve l'auteur parle sur ce point de la religion et des formes diverses des gouvernements.

La richesse d'un pays permet de consacrer plus d'argent aux écoles, mais la richesse se trouve dans les pays industriels, où les fabriques et manufactures font aux écoles une dangereuse concurrence. L'argent néanmoins est un élément de succès pour l'instruction primaire, car pour être exigeant envers les instituteurs il faut savoir bien les payer.

L'argent est nécessaire aussi pour avoir des écoles spacieuses et saines, et pourvues d'un matériel suffisant.

Que l'instruction soit obligatoire ou non, officielle ou privée, la sollicitude des gouvernements et des particuliers peut être appelée à chaque instant à réaliser un progrès nouveau (propagation de méthodes, augmentation de personnel, application de nouveaux systèmes, écoles ambulantes de perfectionnement, etc.) C'est aux États-Unis et en Suède que l'on rencontre, à cet égard, le plus de vigilance. M. Levasseur, après une étude attentive, croit que les fonctions de l'enseignement doivent être surtout des fonctions gouvernementales, mais à la condition de voir, dans une certaine mesure, l'initiative privée jouer son rôle à côté de l'État, en créant des institutions concurrentes.

Abordant ensuite les questions de gratuité et d'obligation, si pleines d'actualité, l'honorable membre fait remarquer qu'il est difficile de conclure d'après les exemples très-contradictoires qu'il a sous les yeux. Cependant, à son sens, l'instruction obligatoire, si elle pousse à l'école les derniers retardaires, n'a pas la puissance que quelques personnes lui attribuent; elle ne fera jamais par elle-même une nation instruite. Devant l'indifférence de la majorité la loi est, en effet, sans action. C'est ainsi que les mœurs protestantes, qui s'accommodent très-bien du régime obligatoire en fait d'instruction, permettent de produire de bons résultats en Allemagne, et le même effet se fait sentir dans les pays de religion mixte (Bavière, Wurtemberg); mais en Portugal, en Espagne, en Italie, en Grèce, le régime obligatoire n'a pas produit de modifications sensibles sur la marche de l'instruction.

D'autre part, en Australie, aux États-Unis, les écoles sont florissantes et les élèves ne sont pas forcés de s'y rendre. Pour la gratuité, la question est au moins aussi complexe; dans certains pays même, c'est un empêchement à la propagation de l'instruction primaire. En général, on estime peu ce qui ne coûte rien.

En résumé, M. Levasseur admet que la discussion peut s'engager avec fruit sur les points qu'il a soulevés, mais sans qu'on puisse espérer une solution immédiate.

M. Lunier demande la parole. Il insiste d'abord sur l'effet fâcheux que produit, suivant lui, au point de vue de l'instruction, la centralisation administrative; des États, des groupes provinciaux s'occupent avec plus de sollicitude des intérêts de l'instruction qu'une nation tout entière, représentée par l'administration centrale.

L'honorable membre cite, à l'appui de sa thèse, les États-Unis, la Suisse. Il passe ensuite à un autre ordre d'idées : l'âge auquel les enfants doivent être envoyés à

l'école ne doit pas être fixé d'une façon trop arbitraire. On sait les inconvénients que l'exercice de la mémoire, par exemple, surchargée prématurément peut entraîner plus tard pour l'enfant. Enfin, passant à la question du personnel enseignant, M. Lunier regrette que la part des femmes, dans l'instruction primaire, ne soit pas plus large. On a remarqué depuis longtemps, en effet, à quel haut degré les femmes possèdent, de préférence aux hommes, le dévouement et la patience que nécessite l'instruction des jeunes enfants. Ce résultat aurait un autre effet économique, celui d'ouvrir aux femmes une carrière de plus.

M. Rapet, prenant à son tour la parole, fait remarquer que M. Levasseur a traité la question de l'instruction à un point de vue plutôt économique. Quant aux résultats statistiques, il y aurait, croit-il, des réserves à faire sur les bases mêmes qui ont servi à mesurer les faits. Il s'agirait d'abord de les connaître exactement. Les développements que pourrait amener la discussion de cette communication l'entraîneraient trop loin. L'honorable membre demande donc à réserver ses propres réflexions, principalement en ce qui concerne la partie statistique du travail de M. Levasseur, pour une prochaine séance.

M. Bertillon tient dès maintenant à faire remarquer que la base prise pour mesurer le degré d'instruction, c'est-à-dire le nombre total d'habitants auquel on a rapporté le nombre des élèves inscrits, lui paraît offrir un danger sérieux : celui de ne pas tenir compte, dans l'appréciation, des proportions très-diverses des populations enfantines qu'offrent les divers pays. A défaut du nombre exact des enfants, que M. Levasseur dit ne pas être connu, ne pourrait-on pas substituer au moins la population mineure? On se rapprocherait ainsi davantage de la vérité.

M. Flechey, parlant de la comparaison qui a été faite entre les pays catholiques et protestants, demande si l'époque de la première communion, qui clôt généralement celle de l'instruction primaire et qui a lieu à quinze ans pour les protestants tandis qu'elle ne dépasse pas douze ans pour les catholiques, n'aurait pas pour effet d'augmenter, par cela même, le nombre des écoliers appartenant au premier de ces cultes. Ce fait pourrait atténuer les différences qu'on a signalées.

M. Rapet ajoute que les objections peuvent non-seulement porter sur le chiffre de population qui sert de diviseur à la mesure statistique, mais encore et avec plus de raison sur le nombre même des enfants inscrits comme suivant l'école.

L'honorable membre explique que la préférence donnée en France à l'année ordinaire sur l'année scolaire donne lieu à une exagération manifeste dans l'effectif des inscrits. A ce point de vue, les statistiques officielles lui paraissent devoir être réformées, et il espère que, sur ses réclamations, elles seront établies désormais sur des bases plus rationnelles.

La séance est levée à 6 heures.

Annexe au procès-verbal.

Statistique de l'instruction primaire dans la plupart des États civilisés.

Le tableau qui suit résume la statistique présentée par M. Levasseur sur la fréquentation des écoles primaires :

	NOMBRE, PAR 100 HABITANTS, des élèves inscrits dans les écoles primaires.
Haut-Canada	23 (?)
Algérie (population européenne)	22.8
Nouvelle-Galles du Sud	21
Colonies néerlandaises	21
États-Unis (prim. et second.)	18
Bas-Canada	18
Victoria	17.5
Saxe royale	17.5
États de la Thuringe	17.5
États-Unis (primaire seule)	17 (?)
Bade	16
Wurtemberg	15.5
Suisse	15.5
Danemark	15
Empire allemand	15
Prusse	15
Suède	13.7
Bavière	13
Pays-Bas	13
France	13
Norwége	12.5
Grande-Bretagne	12 (?)
Belgique	11.9
Queensland	10
Nouveau-Brunswick	9
Autriche	9
Espagne	9
Irlande	8 (?)
Hongrie	7.5
Italie	6.5
Grèce	5.5
République Argentine	5
Guyane britannique	4
Chili	4
Uruguay	3.7
Colonies françaises	3
Portugal	2.5
Serbie, Roumanie, Mexique	2
Russie	2
Pérou	1.3
Paraguay, Équateur	1.3
Brésil	1.2
Turquie	1
Venezuela	0.3
Égypte	0.2